

2002 D 250 INPI
A6220

AMIGO ETUDE, TECHNOLOGIE ET CONCEPTION par abréviation AMIGO ETC...

**Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 €**

18 Juin 2002

**Siège Social : 10, rue Mondony 31240 L'UNION
RCS TOULOUSE 441 158 672**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 AVRIL 2002**

L'an DEUX MILLE DEUX,

Le 27 avril,

A 10 heures,

Au siège social à L'UNION,

Monsieur Didier AMIGO, demeurant 10, rue Mondony 31240 L'UNION,

Associé unique et seul gérant de la Société AMIGO ETUDE, TECHNOLOGIE ET CONCEPTION par abréviation AMIGO ETC...,

A pris la décision suivante relative :

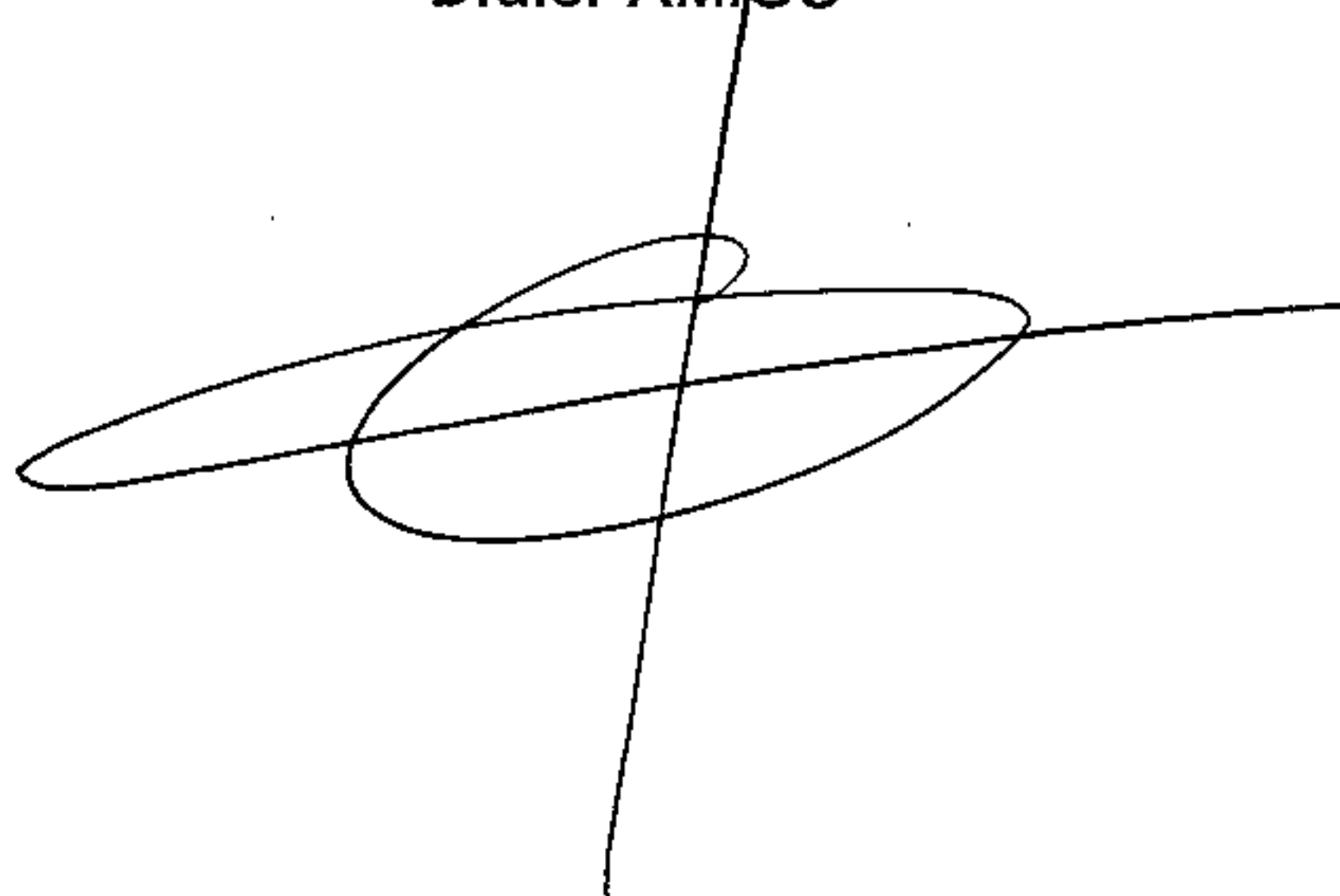
- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts, intervenu par décision de l'associé unique en date du **26 avril 2002**.

DECISION UNIQUE

Par décision de l'associé unique en date du 26 avril 2002, le transfert du siège social du 10, rue Mondony, 31240 L'UNION au 46, avenue Saint Martin de Boville 31130 BALMA a été établi rétroactivement à compter du **20 février 2002** au lieu du 13 décembre 2001.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Didier AMIGO

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.